

L'IMPARTIAL.

Le seul Journal Français dans l'Île du Prince Edouard.

Publié le Jeudi de chaque semaine

ABONNEMENT: un an .....\$1.00

Toutes communications, remises, etc. doivent être adressées à F. J. BUOTE.

Tignish, I. P. E.

L'IMPARTIAL.

TIGNISH, 28 MARS 1895

"Le journal, c'est la grande chaire du jour. Du haut de cette chaire, l'apôtre, le prédicateur se fait entendre, non plus entre les murs d'une église mais à tout le monde. La presse est immense pour le mal; il faut qu'elle soit plus puissante pour le bien"

L'Abbé H. R. Casgrain.

Le cardinal Gibbons a été mandé auprès de l. on XIII. Il devra être à Rome au commencement de mai. Son Eminence sera accompagné du Revd. C. D. Thomas, recteur de la cathédrale de Baltimore.

Les souscriptions reçues jusqu'à cette date par l'hon. M. Foster, trésorier, pour les fonds à lady Thompson, s'élèvent à \$31,000. Un comité sera nommé afin de placer cet argent dans les meilleures conditions possibles.

Le Times reçoit une dépêche de Madrid disant que 2,500 hommes de troupes partiront pour Cuba le 20 mars avec six croiseurs et neuf canonnières.

Les Dernières Nouvelles de Munich font une singulière proposition. Elles demandent que le prince de Bismark soit nommé souverain héréditaire du reichsland, c'est-à-dire de l'Alsace et de la Lorraine.

Une horrible tentative de meurtre a été commise sur l'évêque du diocèse de Catanzaro, en Italie, par un étudiant en théologie.

L'étudiant pour se venger du prélat qui avait refusé, paraît-il de l'ordonner prêtre, s'est rendu au palais épiscopal et tirant un revolver de sa poche a fait feu sur l'évêque qu'il a blessé grièvement.

En revenant de Washington, lady Aberdeen s'est arrêtée à Baltimore pour présenter ses hommages au cardinal Gibbons. La comtesse est de retour à Ottawa.

M. W. H. Pope, de Saint-Jean, Terre-Neuve, est actuellement à Windsor. M. Pope, qui est un homme d'affaires important, est fortement en faveur de l'annexion de Terre-Neuve au Canada. Il dit que cette colonie ne peut plus faire face à ses obligations financières et que le sentiment populaire est en faveur de l'entrée de l'île dans la confédération canadienne. Si la question est soumise au peuple, celui-ci votera presque à l'unanimité pour l'annexion.

Le Times de Londres s'effraye des progrès du catholicisme dans la Grande Bretagne et sonne l'alarme. Il publie des statistiques qui portent sur l'augmentation des membres du clergé et des églises, chapelles, convents et autres institutions catholiques, ainsi que sur l'invasion des fonctions publiques par les "papistes".

Prêtres, 3000. Chapelles, 1763. Monastères, 244 Convents, 491. Collèges, 38. Membres du Conseil Privé, 6. Membres de la Chambre des lords, 34. Membres de la Chambre des Communes, 74.

OPINION DE MGR DUHAMEL.

Les archevêques et évêques qui se sont rendus à Winnipeg pour assister à la consécration de Mgr. Langevin ont profité de cette occasion pour considérer la question des écoles. La question a été longuement discutée mais comme les délibérations ont été faites à huis

clos, on ignore à quelle décision on est arrivée. Les catholiques romains ont remercié Mgr. Duhamel de l'aide qu'il leur a donné dans la cause des écoles. Sa Grandeur a répondu par une courte allocution, disant qu'il n'a fait que son devoir. En réponse à la question qui lui a été faite, s'il croyait qu'une législation réparatrice serait accordée Monseigneur a répondu que le gouvernement en rendant justice aux catholiques ne perdrait pas des votes dans Ontario et qu'il en gagnerait dans Québec. Il dit que la majorité des protestants des provinces de l'Est est favorable aux catholiques sur cette question.

LA SESSION.

A la séance du conseil des ministres à Ottawa, le 21 mars, il a été décidé de convoquer le parlement le 18 avril prochain. Quoique l'opinion générale était qu'il y aurait dissolution, la nouvelle que nous allons avoir une session est reçue avec satisfaction. A ce propos La Minerve dit: "Une session permettra au gouvernement de prendre action immédiate dans l'affaire des écoles de Manitoba si la législature provinciale refuse d'amender sa loi scolaire. Et dans tous les cas elle donnera aux partis politiques les moyens de définir clairement leur politique sur cette question. Les conjectures vont déjà leur train, mais l'opinion générale est que le parti conservateur approuvera la position prise par le gouvernement."

Les opinions sont partagées sur le temps que durera la session. Les uns croient qu'elle ne durera pas plus de sept ou huit semaines, d'autres croient que nos députés en ont pour six mois sur les bras. Il est certain que la durée de la session dépendra en grande partie de ce que fera la législature manitobaine touchant la loi des écoles. Si la législature de Manitoba refuse de se rendre à l'injonction que leur donne le pouvoir central, le parlement fédéral sera invité à adopter une loi réformatrice, ce qui causera sans doute de vives et longues discussions.

UN DEPUTE ANGLAIS ET LES ECOLES DE MANITOBA

Dans un discours qu'il prononçait dernièrement devant une assemblée publique, M. R. Pope, député, aux communes pour le comté de Compton, P. Q. disait:

"Je ne suis pas de ceux qui croient que les majorités seront plus heureuses, dans chaque province, parce qu'elles se seront donné la coupable jouissance d'opprimer les faibles. Mon désir est de travailler à faire rendre justice à des compatriotes dont les droits ont été méconnus et méprisés. Ce sont là mes intentions et je dis aux électeurs du comté de Compton, dont je vais bientôt demander les suffrages et qui voudront bien me les accorder: "Lorsque vous ferez votre croix vis-à-vis de mon nom, sur le bulletin que vous jetterez dans l'urne le crayon qui tracera cette croix me tracera aussi l'obligation impérieuse de rendre justice à la minorité opprimée de Manitoba. Je vous prie de ne pas être ainsi que j'interpréterai les votes qui me seront donnés."

"Que ceux qui n'entendent pas comme moi la question des écoles de Manitoba me désolent, me répudient, votent contre moi. Je le dis hautement, franchement, ouvertement, en présence de protestants de toutes dénominations, en présence d'orangistes et de catholiques, en présence des ministres de Sa Majesté qui assistent à ce banquet: Je suis pour le respect des droits des minorités dans chaque province, dans celle de Québec; Je suis pour le respect des garanties librement offertes et loyalement acceptées: c'est là mon programme, et je ne m'en écarterai pas, quoiqu'il arrive."

LES ACADIENS AUX ETATS.

—On nous écrit de Chelsea, Mass., en date du 8 mars: Les membres de la Société Charitable des Acadiens-Français de Chelsea viennent de

faire l'élection de leurs officiers pour le terme prochain. Sont élus:

- Président—Wm. A. Doucet (autre fois de Tignish); Vice-président—Vital Allain [Rogersville]; Secrétaire—Joseph A. Arsenault (Egmont Bay); Trésorier—Joseph M. Chaisson [Tignish]; Assistant-Trésorier—Magloire Caissie (Adamsville); MM. Onésime P. Léger [Moncton], Joseph J. C. Arsenault [St-Paul], et Magloire Caissie (Adamsville) ont été nommés pour seconder les officiers en cas d'urgence. Organisée le 30 août 1894 elle a été mise sous le vocable de Saint-Paul le 20 Février 1895.

Nos compatriotes de Chelsea méritent de sincères félicitations, pour l'esprit de confraternité chrétienne qui anime et féconde leurs œuvres.—Le Moniteur Acadien.

OUVERTURE DE LA LEGISLATURE PROVINCIALE

Jendi le 21 mars, à trois heures après midi, Son Honneur le lieutenant-gouverneur Howlan, accompagné de sa garde-honneur s'est rendu à la chambre législative et a ouvert la session par le discours suivant:

M. l'orateur et Messieurs de l'Assemblée Législative. C'est avec plaisir que je vous vois encore assemblés pour l'exécution des devoirs publics que vous impose notre constitution.

Depuis que vous vous êtes assemblés en votre capacité de législateurs, cette province a été honorée de la visite de Son Excellence le gouverneur général du Canada, qui était accompagné de Lady Aberdeen. La bienvenue qui est toujours accordée au représentant de Sa Majesté par les citoyens de cette province a été même plus cordiale que de coutume, en cette occasion par le fait que Lord et Lady Aberdeen sont reconnus pour le vil intérêt qu'ils prennent à promouvoir la prospérité des agriculteurs.

C'est avec le plus profond regret que j'ai appris, dans le cours de l'automne dernier, la mort soudaine et inattendue de Sir John S. D. Thompson, premier ministre du Canada. Je suis certain que vous joignez vos sentiments de regret aux miens pour déplorer sa mort prématurée.

Les différents contrats ayant pour effet de maintenir les expositions de la province et de celles de chaque comté de la province étant expirés, une mesure ayant rapport à la question des expositions sera de nouveau soumise à votre considération.

C'est avec une grande satisfaction que je remarque les progrès qui ont été opérés dans la production du fromage et du beurre pendant l'année qui vient de s'écouler. Cette branche d'industrie est devenue de si grande importance que je juge à propos de vous soumettre un projet de loi tendant à faciliter la fonction, l'incorporation et les règlements de compagnies pour la manufacture de cet article.

Jusqu'à dernièrement l'impression générale était que les fruits ne pouvaient être cultivés avec succès dans l'Île du Prince Edouard. Les magnifiques productions en ce genre que nous voyons depuis quelques années à chacune de nos expositions dissipent entièrement ces illusions. Particulièrement les pommes et les prunes qui ont été étalées à nos expositions démontrent que ces fruits, tant par la qualité que par la quantité, réussissent très bien et que notre province promet d'entrer en concurrence avec succès dans la culture de ces fruits. Je ne saurais trop fortement recommander à ceux qui s'occupent de cette culture de ne choisir que les arbres de la meilleure qualité. En poursuivant cette branche d'industrie avec attention, nous avons raison d'espérer, qu'avant longtemps, nous verrons, par la valeur et l'excellence de leur production, nos vergers prendre leur place à côté de nos beurriereries et fromageries.

Des mesures se rapportant à d'autres matières d'intérêt public vous seront soumises.

Les comptes pour l'année dernière vous seront présentés. L'état approximatif des dépenses pour l'année courante vous sera aussi soumis pour votre approbation. Le montant de ces dépenses a été rigide de manière à pouvoir rencontrer les besoins des travaux publics avec le plus d'économie possible.

Ayant confiance que vous aurez toujours en vue les meilleurs intérêts de la province dans le cours de vos délibérations et esprant que la Divine Providence vous guidera, je lais maintenant à remplir la tâche importante que vos devoirs publics vous imposent.

NECROLOGIE.

Le dix-neuf mars 1895, au village St Felix de la paroisse de St Simon et St Jude, Tignish, Dame Juliette Chaisson entourée de la plus part de ses enfants, agenouillés à son chevet disait un dernier adieu à tout ce qu'elle avait de cher sur la terre, pour aller rejoindre son époux décédé depuis vingt ans. Munie de tous les secours spirituels, que la Ste Eglise accorde à ses enfants pour les disposer au grand voyage de l'éternité, elle a vu venir sa dernière heure avec calme et résignation à la volonté Divine. Pénétrée des sentiments de la plus vive reconnaissance envers la bonté de Dieu pour une si longue vie. Comme le fruit mûr qui se détache sans effort de l'arbre qui l'a produit, son âme s'est débarrassée des liens de son corps et a pris son élan vers son Créateur.

Née à Rustico en 1809 de Michel Buote et Barbe Martin, la jeune Juliette en compagnie de ses parents, vint à l'âge de dix ans à Tignish, où ils mirent pied à terre à l'Étang Rond. De son mariage avec Jean Chaisson naquirent onze enfants, dont six fils et deux filles lui survivrent: Sylvain, Calixte, Michel, Agnès, Jérôme, Marie, Jean, curé de Palmer Road et Rob.

Comme la femme forte des Stes. Ecritures, elle a cherché la laine et le lin, et elle a travaillé avec des mains sages et ingénieuses..... elle a considéré les sentiers de la maison et elle n'a pas mangé son pain dans l'oisiveté. [Prov. XXXI, 13 et 27.

Ses funérailles ont eu lieu le 22 mars. La levée du corps a été faite dans la chambre mortuaire à 8.00 A. M. par son fils, le curé de Palmer Road, après quoi le cortège funèbre, composé d'un défilé de cinquante voitures, s'est mis en marche pour l'église de Tignish où a été célébré un service solennel par le curé de la paroisse, assisté de Reverend F. X. Gallant, curé de Bloomfield, comme diaire, et de Reverend A. E. Burke, curé d'Alberton, comme sous-diaire. A l'issue de la messe, l'absoute a été chantée par le célébrant et la déposition mortelle de Dame Jean Chaisson, précédée du clergé et portée au cimetière par messieurs Gilbert J. Buote, Jean Gallant, Gilbert C. Buote Joachim Desroches, Pierre Chaisson et Eugène Martin, a été confiée à la terre pour y attendre le signal de la résurrection générale. Un grand nombre de parents et d'amis se sont pressés autour de sa tombe pour témoigner leurs regrets et offrir le tribut de leurs prières en faveur de celle qu'ils avaient aimée sur la terre.

R. I. P.

DESASTRE EPOUVANTABLE

PLUSIEURS PERTES DE VIE

Amsterdam. Holland e. 20—Hier soir, 9,000 boîtes, contenant 225,000 kiloframmes de dynamite, destination de Maasbins, venant du territoire allemande, étaient transportées sur le Rhin par quelques bateaux. Au moment où la flottille passait près de Labith, la cargaison de dynamite de deux des bateaux a fait explosion, et comme on le pense bien, les deux bateaux et les membres de leur équipage ont été mis en pièces et lancés dans l'air à des distances considérables. Les nouvelles qui nous parviennent sur ce désastre sont fort contradictoires. Quelques-uns disent que dix hommes seulement ont été tués par l'explosion,

tandis que d'autres portent à 25 le nombre des pertes de vie. L'explosion a causé peu de dommage à Labith, mais elle s'est fait entendre à plusieurs milles de distance. La cargaison de dynamite des deux bateaux comprenait en tout 1,600 boîtes.

IMPORTANT.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que nous nous proposons d'agrandir L'IMPARTIAL de nouveau. A cette fin, nous demandons la co-opération de ceux qui nous honorent de leur patronage et espérons que chacun se fera un devoir de nous faire parvenir le montant de son abonnement pour l'année courante, ou du moins, une partie de l'abonnement. C'est très peu pour chacun, mais beaucoup pour nous. Si nos abonnés nous sont fidèles, comme nous sommes convaincus qu'ils le seront, aussitôt que l'on nous aura fait parvenir les montants suffisants pour conduire à bonne fin les améliorations que nous avons en contemplation, nous présenterons à nos lecteurs un journal de 8 pages au lieu de 4. L'IMPARTIAL paraîtra alors de 48 colonnes et le prix restera à \$1.00 invariablement payable d'avance.

Nous espérons que nos abonnés ne seront pas sourds à l'appel que nous leur faisons en vue de leur donner toute la satisfaction possible et que chacun se fera un devoir de verser promptement son obole pour la réussite de l'entreprise.—Red.

LES MEURTRES DE ST-THOMAS.

CONDAMNÉS A MORT.

ILS SERONT PENDUS LE 18 JUIN.

St-Thomas, Ont., 18—Le procès de John Hendershot et William David Welter, accusés du meurtre de William Hendershot, le 24 décembre, dans le comté de Middlemarch, s'est terminé vendredi après-midi. Le jury a rendu un verdict de culpabilité contre les deux prisonniers. Le juge Meredith les a condamnés à être pendus le 18 juin.

Après les plaidoiries, à 5 heures 45, le jury est entré en délibération, et à 10 heures 5, il a rendu sa décision.

Après le verdict, les personnes qui assistaient à la séance ont commencé à se lever et une scène émue s'est passée. La fille du prisonnier Hendershot a fondu en larmes. A ce moment il s'est produit un peu de désordre et les constables ont dû intervenir.

Le juge a demandé aux prisonniers s'ils avaient quelque chose à dire. Tous deux ont répondu négativement. Le juge leur dit ensuite de se lever pour entendre la sentence. Les prisonniers, pâles comme des morts, ont obéi. Le juge les a alors condamnés à être pendus le 18 juin. On reconduisit ensuite les prisonniers dans leurs cellules au milieu des cris et des lamentations de leurs parents. On dit que leur avocat va essayer d'obtenir un nouveau procès.

LA CONFESSION DE WELTER.

Welter, l'un des condamnés, a fait des aveux qui se résument comme suit:

Hendershot, Welter et le défunt s'étaient rendus dans les bois de Wardell, vers 9 heures du matin, le jour de la tragédie. Quelque temps avant ils avaient complété l'assassinat du jeune Hendershot. Celui-ci était penché sur une source d'eau où il se désaltérait, lorsque Welter le frappa d'un coup de hache. Hendershot bondit et se sauva dans le bois.

Les meurtriers le poursuivirent et réussirent à l'atteindre. Welter le frappa à coups redoublés pendant que Hendershot, l'oncle de la victime, paralysait les mouvements de l'infortuné jeune homme. Les meurtriers ont ensuite traîné leur victime à quelque distance du théâtre de la tragédie, et l'ont couché sous un arbre

nouvellement abattu afin de faire croire que sa mort était due à un accident.



A RELIABLE WATCH

gives you the correct time and if provided with one from our stock, you're not likely to miss a train. The only way to gain time is to avoid losing it and to escape wearisome waiting by having a watch that keeps time accurately. Our ladies' and gentlemen's gold and silver watches run as regularly as a watch can run and they can now be bought at such a low price that you can hardly afford to be without one. Call and see us when in Charlottetown.

E. W. Taylor CAMERON BLOCK

Auction!

I will sell by Public Auction on Saturday the 30th. March at One O'Clock P. M. the following:

- 2 mares, 1 milch cow, 1 hifer, 2 yrs. old, 1 ox, 2 yrs. old, 4 sheep, 1 pig, 1 truck wagon, 1 express wagon, 1 wood sleigh, 1 box sleigh, 1 steel plow, 1 Harrow and many other articles too numerous to mention.

Terms: Under \$50.00 cash down over and above \$5.00, 9 months credit on approved joint notes.

Laur-nt Buote, Little Tignish, Lot 2 March 20th. 1895 21

SUICIDE DRAMATIQUE D'UNE FEMME

Boston, Mass., 21—Un suicide des plus dramatiques a eu lieu pendant l'après-midi dans un hôtel de Boston connu sous le nom d'Adams House.

Une des femmes de chambre de l'hôtel a senti vers deux heures une forte odeur de chloroforme provenant de la chambre occupée depuis deux jours par une femme d'une trentaine d'années qui s'était inscrite sous le nom de miss Norton de Holyoke. La femme de chambre a surpris la locataire couchée et se tenant sous le nez une éponge imbibée de chloroforme.

Un médecin a été appelé en toute hâte et a pris à miss Norton son éponge et un flacon à moitié rempli de chloroforme. Miss Norton, qui se tenait les mains cachées sous les draps, a demandé alors au médecin si le chloroforme ne causait pas toujours la mort. "Pas toujours" a répondu le médecin. Presque au même moment, une détonation se faisait entendre sous les draps, c'était miss Norton, qui venait de se tirer un coup de revolver dans le cœur. La mort a été instantanée.

PATENTS CAVEATS, TRADE MARKS, COPYRIGHTS. CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion, write to W. B. & Co., who have had nearly 25 years experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of Information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of machine Patents, taken abroad, sent free. Special notice in the Scientific American, as they are brought widely before the public with unusual publicity. This splendid paper, issued weekly, elegantly illustrated, has for the latest chronicle of all scientific work in the world. \$3 a year. Sample copies sent free. Building Edition, monthly, \$1.50 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains new and interesting photographs of new inventions, with plans, making builders to show the latest designs and secure contracts. Address W. B. & Co., New York, 361 Broadway.

STANDARD FASHION CATALOG now ready for Fall and Winter of 1895. 100 pages—over 1,000 elegant illustrations. Sent free, for only 2 cents. STANDARD FASHION CO., 322 West 7th Street, New York.